

DECISION N°2024-025
portant délégation de signature de Madame Stéphanie REBOUX en qualité de cheffe du service des ressources humaines

Le Directeur de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 18 décembre 2023 portant nomination de Monsieur François CLANCHÉ en qualité de directeur de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n°2021-123 du 29 juin 2021 portant détachement de Madame Stéphanie REBOUX auprès de l'Institut national d'études démographiques en qualité de cheffe du service des ressources humaines à compter du 1er août 2021 ;

DECIDE

Article 1er : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Stéphanie REBOUX, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du Directeur de l'Ined, tous actes ou documents, à l'exception :

- a) des actes de recrutement et de rémunération des agents placés sous l'autorité hiérarchique directe ou fonctionnelle du Directeur et du Secrétaire général par intérim ;
- b) des commandes nécessaires au fonctionnement du service des ressources humaines d'un montant supérieur à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte.

Article 2 : La présente décision prend effet au 2 janvier 2024. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.